

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1905)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef: M. P. HOFFET, professeur à l'École d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Secrétaire de la Rédaction: M. F. GILLIARD, ingénieur.

SOMMAIRE: *Etude sur la reconstitution et la restauration du temple de St-Gervais, à Genève*, par M. Robert Moritz. — *Méthode générale de calcul de la poutre continue sur appuis élastiques*, par M. A. Paris, ingénieur civil, privat-docent à l'Université de Lausanne (suite). — **Divers**: Bâtiment de la Bourse, à Bâle. — Hôtel des Postes et des Télégraphes, à La Chaux-de-Fonds. — Poids d'une foule par unité de surface. — Puissance du vent. — A propos d'un concours. — *Sociétés*: Société vaudoise des ingénieurs et des architectes: 5^e séance ordinaire, le samedi 4 mars 1905. — Association amicale des anciens élèves de l'École d'ingénieurs de l'Université de Lausanne: Assemblée générale statutaire, du 15 mars 1905. — *Concours*: Association des industriels d'Italie pour prévenir les accidents du travail: Programme des concours proposés à l'occasion de l'Exposition de Milan, 1906. — Compteur de vitesse pour automobiles. — Bâtiment pour Asile des vieillards. — A³. E². I. L. Offre d'emploi. — Erratum.

Etude sur la reconstitution et la restauration du temple de St-Gervais, à Genève.

Par M. Robert MORITZ.

Le temple de St-Gervais renferme un ensemble de monuments qui font revivre l'histoire de l'architecture religieuse à Genève et qui ont été mis à jour par les fouilles pratiquées au début des récents travaux de restauration.

tique romaine abâtardie. Une partie de ce mur forme une retranche à l'intérieur d'un tombeau maçonné, adossé postérieurement à l'extrados de la crypte. Sur ces restes s'élève un second mur, formé également de boulets et de quelques moellons à queue extérieurement carrée; il forme une retranche à l'intrados de la crypte. Au-dessus de cette retranche, un troisième mur se distingue par son appareil désordonné. On retrouve ce même appareil à l'intrados d'un mur droit, situé du côté de l'Ouest et faisant face à la nef de l'église. Le centre de ce dernier est percé par une porte

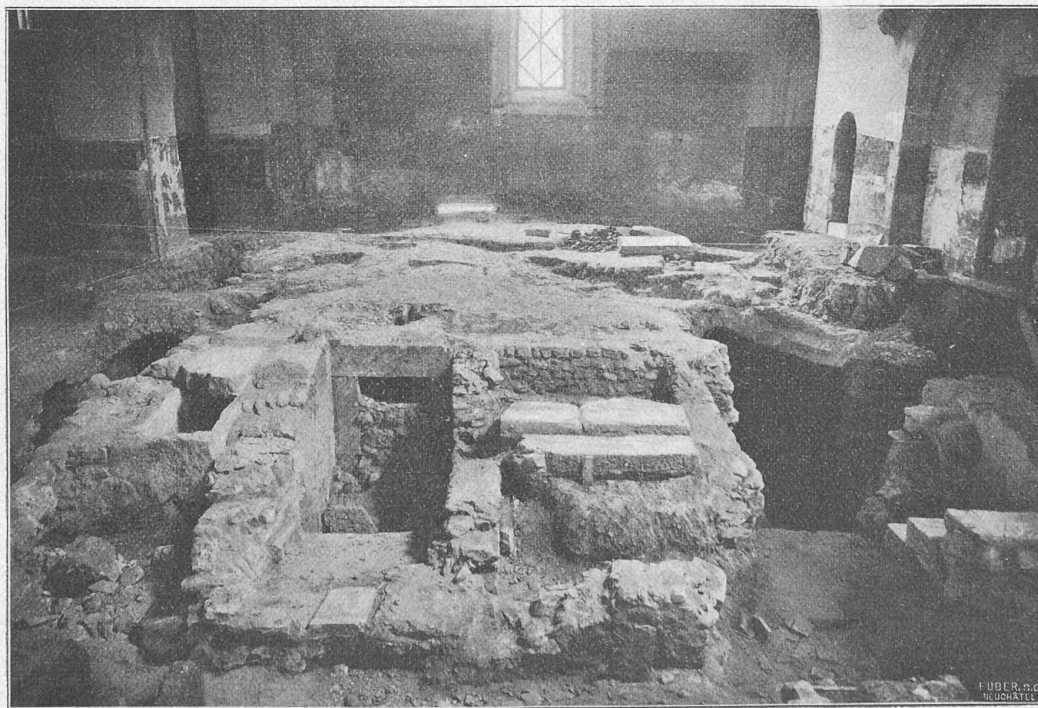


Fig. 1. — Vue extérieure de la crypte.

La partie la plus ancienne de l'édifice est la crypte qui se trouve sous l'abside de l'église actuelle. Cette crypte a subi plusieurs transformations, dues à des constructions de modes très divers, qui se sont adossées aux ruines de la première bâtisse et qui ont empiété sur elle. Elle est révélée par les restes d'un mur de fondation semi-circulaire, situé du côté Est et bâti en maçonnerie composée exclusivement de moellons (boulets), dont l'appareil rappelle la pra-

rectangulaire, à l'extérieur de laquelle un escalier de cinq marches permettait de descendre dans la crypte. Cet escalier est encastré entre deux murs parallèles, recouverts d'un enduit jaunâtre; de gros blocs de roche taillés forment les jambages et le linteau de la porte. Sur le parement extérieur de ce linteau, on voit des trous disposés à égale distance, qui semblent indiquer que celui-ci provenait d'un édifice antérieur ou qu'il recevait des barres de fer formant